COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

AVIS n° 2025/06/05-09-CFVU

Mise à jour de la Charte des étudiants et stagiaires d'Aix-Marseille Université
A compter de 2025/2026

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 5 juin 2025, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

Vu *le Code de l'Education,*
Vu *les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,*
Vu *la délibération n°2020/10/27-8 du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université en date du 27 octobre 2020, portant sur la mise à jour de la Charte des étudiant.e.s et stagiaires d'Aix-Marseille Université,*

Considérant *la nécessité de mettre à jour la Charte et d'introduire notamment des dispositions relatives à l'intelligence artificielle et la protection des données de la recherche en cas d'accès aux espaces de recherche,*

Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire

Article unique:
REND UN AVIS FAVORABLE à la mise à jour de la Charte des étudiants et stagiaires, à compter de l'année universitaire 2025/2026.

Cet avis est rendu, à l'unanimité, par les membres présents ou représentés.

Composition : 40 membres
Membres en exercice : 40
Quorum : 21
Membres présents et représentés : 30

Fait à Marseille, pour le Président et par délégation,

Sophie De Cacqueray
Vice-Présidente Formation
15/06/2025 10:40